Paris, le 12 octobre 2026

COMMUNIQUÉ

À propos du festival Actoral, festival des arts et des écritures contemporaines :

On ne supprime pas le financement d'un festival sur la base d'un contresens.

Le 25 septembre dernier, le département des Bouches-du-Rhône n'a pas voté une subvention de 90 000 € au festival Actoral de Marseille. La présidente divers droite du département, Martine Vassal, a demandé le retrait de la délibération.

Cette décision fait suite à la diffusion sur les réseaux sociaux, par des comptes d'extrême droite, d'extraits d'une interview de Louisa Yousfi, présentés comme racistes. Le député RN Jean-Philippe Tanguy a annoncé un signalement au procureur « contre cette raciste » et son collègue Franck Allisio dénoncé la « haine anti-blanc et anti-française » de l'autrice en réclamant la déprogrammation de sa lecture-performance.

Dans l'extrait incriminé, Louisa Yousfi évoque « les Blancs » qu'il faudrait « sauver », parce qu'ils seraient « aliénés dans un rapport de domination en [leur] faveur » et « pas rattachés à ce qu'on appelle l'humanité générique ». On lui reproche donc de placer « les blancs » hors de l'humanité. Mais la thèse défendue est celle-ci : les dominants ont, eux aussi, intérêt à sortir du système inégalitaire qui les avantage, une thèse antiraciste et égalitaire. Pour y voir du racisme, il faut ignorer ce que recouvre la notion d'« humanité générique ». Comme le rappelle La Fabrique, son éditeur, la notion vient de Marx, qui la rattachait au prolétariat, aux esclaves, aux travailleurs des colonies, soit à la majorité de l'humanité réelle, exclue de la définition standard que l'Occident s'est bricolée à son image. C'est par cette exclusion même que l'Occident s'est mis à part, devenant pour le reste du monde « les Blancs ».

La présidente du département s'inquiète d'une atteinte aux « valeurs de la République. » Mais accuser Louisa Yousfi de racisme anti-blanc est un contresens patent et on ne peut pas retirer le financement d'un festival sur la base d'un contresens.

L'article 3 de la loi LCAP de 2016 charge les collectivités territoriales de garantir la liberté de diffusion artistique et non pas de conditionner leurs subventions à une déprogrammation. L'Observatoire de la liberté de création dénonce avec fermeté les pressions exercées par le département sur le festival Actoral pour faire taire une voix antiraciste. Nous demandons au département de voter la subvention prévue et assurons Actoral et Louisa Yousfi de notre soutien.

L'Observatoire de la liberté de création